

LA MAISON DES 5 SENS

UNE COLOCATION INCLUSIVE À PÉRONNE

Dans le territoire rural de la Haute-Somme, l'Association Saint Jean se mobilise pour un Habitat inclusif afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le projet

L'association Saint Jean est positionnée dans le secteur de l'aide à domicile dans les Hauts-de-France depuis plus de quarante ans. Chaque année, plus de 900 personnes bénéficient de leurs accompagnements à travers différents services : soins infirmiers, services d'aide à domicile, activités de jardinage et de bricolage, portage de repas, mais aussi de nombreuses actions en faveur des aidants. Située dans un territoire où l'accès à des mobilités collectives reste marginal, l'association propose une plateforme de mobilité pour les personnes âgées, à mobilité réduite et les bénéficiaires du RSA.

Forts d'une proximité importante avec les personnes âgées, les membres de l'association sont confrontés au quotidien à un isolement social grandissant des aînés. Parmi eux, beaucoup de personnes autonomes souhaitent pouvoir retrouver une vie sociale mais pour ces derniers l'EHPAD n'est pas une solution.

En 2018, partant de ce constat et grâce à la promulgation de la loi ELAN, l'association se mobilise et formule un projet d'habitat intermédiaire pour personnes âgées autonomes, avec une forte dimension sociale. L'association se rapproche de la Communauté de Communes de la Haute-Somme qui les oriente vers la Société anonyme immobilière de Péronne (SAIP), un organisme HLM local. Avec son appui, les porteurs de projets visitent un certain nombre de maisons en centre-bourg, toutes ayant des caractéristiques communes : la proximité des commerces et la présence d'un jardin notamment. Pour réduire les coûts d'acquisition du bien immobilier sélectionné, l'association répond pour le compte de la SAIP au programme européen LEADER GAL et obtient une subvention de 100 000€. La SAIP se rend propriétaire du bien et l'association le loue à l'organisme HLM pour ensuite sous-louer une chambre aux futurs habitants à un prix accessible.

Après des travaux de rénovation importants et l'installation d'un monte-escalier, la Maison des 5 Sens, comprenant avec six chambres, trois salles de bain et deux studios indépendants au dernier étage, est inaugurée en 2021. Aujourd'hui, la Maison accueille cinq résidents pour un loyer de 590€/mensuel, toutes charges comprises. La coordination et de nombreux autres services sont mutualisés. A ce titre, tous les temps d'animation sont réalisés en interne par les auxiliaires de vie et les aides à domicile membres de l'Association Saint Jean.



© Crédit Association Saint Jean Péronne



**REGION : HAUTS-DE-FRANCE
DEPARTEMENT : SOMME (80)**



La commune de Péronne, située au nord-est du département de la Somme est le siège de la Communauté de Communes de la Haute-Somme. Située au cœur d'un territoire rural, Péronne se distingue notamment par une part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population communale de 32 %, soit près de 5 points de plus que le niveau départemental. Elle bénéficie toutefois d'un tissu associatif dynamique avec soixante-dix associations actives sur la commune.

Partenaires :

- Association Saint-Jean
- Société anonyme immobilière de Péronne (SAIP)
- Conseil Régional Hauts de France (LEADER GAL)
- Département de la Somme
- Agence régionale de santé Hauts-de-France
- Fondation de France

Contact

Gaëlle Coppe,
Directrice Association Saint-Jean
6 rue Jean Perrin – ZI La Chapelette
80 200 PÉRONNE
Tél 03 22 84 48 61

ASPECTS TECHNIQUES

FINANCEMENT

- Aide au montage du projet :
 - Fondation de France : 25 000€
 - LEADER GAL : 90 000€
- Aide au fonctionnement :
 - Subvention ARS pour l'animation
 - Subvention Département pour la coordination
 - A partir de 2023, la Maison des 5 Sens va bénéficier du Forfait habitat inclusif.

DATES CLÉS

- 2017 : inscription dans le projet d'établissement de l'association d'une formule d'habitat pour personnes âgées isolées autonomes
- 2018 : avec la promulgation de la loi ELAN, l'association amorce un premier projet d'habitat inclusif à Péronne
- 2019 : montage du dossier de demande d'Aide à la vie partagée (AVP)
- 2021 : inauguration de la Maison des 5 Sens
- 2022 : inauguration d'une seconde maison inclusive à Chaulnes

SPECIFICITÉS

- Pour répondre au manque de logement pour étudiants, la maison des 5 Sens est pensée afin de proposer deux studios à louer gratuitement pour des jeunes qui doivent en contrepartie veiller sur les habitants et gérer les questions de sécurité, notamment pendant la nuit.
- L'association a pu bénéficier du soutien de la Fondation de France en répondant à un appel à projets pour meubler la maison, les locataires n'ont ainsi qu'à équiper leur chambre au moment de leur installation.

LA PAROLE AUX ACTEURS



« Notre association a pu se lancer dans ce projet, car nous possédons déjà un certain nombre de services supports qui permettraient d'accompagner les personnes seules le mieux possible, que ce soit avec le portage de repas, les aides à domiciles ou les services spécialisés. »

Gaëlle Coppe

Directrice Association Saint-Jean

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Le programme a été lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.



Petites villes
de demain

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Rédacteur : Florentin Cornée
Réalisation : ANCT/PUCA - PVD, juin 2022